

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS-DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON-
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF SOCIAL AFFAIRS

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRES

SUB-DEPARTMENT IN CHARGE OF BUDGET,
EQUIPMENT AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE



COPIE

AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET
N°0001/ASMI/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/2019 DU 30 DEC 2019 RELATIF A LA
PRESELECTION DES CONSULTANTS OU CABINETS DE CONSULTANTS EN VUE DE
LA REALISATION DES ETUDES DE FAISABILITE POUR LA CONSTRUCTION DES
CENTRES D'ACCUEIL ET DE TRANSIT A MAGA (DEPARTEMENT DU MAYO DANAY,
REGION DE L'EXTREME-NORD), NONGSAMBA (DEPARTEMENT DU MOUNGO,
REGION DU LITTORAL), ET BAGANTE (DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE
L'OUEST).

1. CONTEXTE

Dans l'optique de disposer de l'ensemble des informations nécessaires à la construction des Centres d'Accueil et de Transit à Maga (département du Mayo Danay, région de l'Extrême-Nord), Nongumba (département du Moungu, Région du Littoral), et Baganté (département du Ndé, Région de l'Ouest), le Ministre des Affaires Sociales lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (AAMI).

Le but du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est de constituer une liste restreinte des consultants ou cabinets de consultants devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé conformément à la réglementation en la matière.

2. OBJET DE L'AVIS

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des consultants ou cabinets de consultants ayant une expertise dans les domaines de la protection et de la promotion des droits des enfants ; des travaux de mise en place de structure de prise en charge des enfants ou personnes en situation difficile ; du Génie Civil et/ou architecture et devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint portant sur la réalisation des études de faisabilité pour la construction des Centres d'Accueil et de Transit à Maga (département du Mayo Danay, région de l'Extrême-Nord), Nongumba (département du Moungu, Région du Littoral), et Baganté (département du Ndé, Région de l'Ouest).

3. FINANCEMENT

Le financement sera assuré par le Budget d'Investissement Public du MINAS pour l'exercice 2020.

4. PARTICIPATION

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des consultants ou cabinets de consultants ayant une expertise dans les domaines de la protection et de la promotion des droits des enfants ; des travaux de mise en place de structure de prise en charge des enfants ou personnes en situation difficile ; du Génie Civil et/ou architecture régulièrement immatriculés, en règle avec leurs obligations fiscales et administratives et justifiant d'une capacité technique, financière et opérationnelle suffisante dans le domaine concerné. A cet effet, les consultants ou cabinets de consultants intéressés par cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt doivent fournir toutes les informations indiquant

leurs qualifications et références dans les prestations analogues, ainsi que les documents appropriés attestant leur expérience dans ce domaine.

5. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) parties, ~~étiquetées~~ en français ou en anglais, produits en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, contenues dans une enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire.

La première enveloppe dite « enveloppe A » portera la mention « Pièces administratives » et contiendra les documents ci-après :

N° D'ORDRE	DOCUMENT
A.1	Une lettre de motivation timbrée, datée et signée du consultant ou du cabinet de consultants.
A.2	L'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance
A.3	L'attestation de non exclusion délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)
A.4	La photocopie de la carte de contribuable
A.5	L'attestation de non redevance
A.6	La photocopie du registre de commerce
A.7	La photocopie de l'attestation de localisation et du plan de localisation
A.8	L'attestation de soumission délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)

La deuxième enveloppe dite « enveloppe B » portera la mention « offre technique ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires placés dans l'ordre indiqué dans le tableau suivant :

N° D'ORDRE	DOCUMENTS DE METHODOLOGIE
B.1	Références du consultant ou du cabinet de consultants : le candidat présentera les références tout en précisant la liste des domaines de sa spécialisation, de son expérience pour les prestations prévues dans le présent avis au cours des quinze (15) dernières années. Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - le nom du Maître d'Ouvrage ; - les copies de l'extrait des contrats signés (première et dernière pages) ; - le lieu d'exécution du projet ; - la copie du procès-verbal de réception ou le certificat de bonne exécution délivré par le Maître d'Ouvrage ou ses services ou l'attestation de mainlevée de la caution de bonne fin.
B.2	Une note méthodologique : cette note méthodologique, qui est une note d'orientation stratégique, décrit la démarche à suivre pour la réalisation desdites prestations ; La compréhension de la mission Plan d'étude : le plan de l'étude présente globalement les étapes de la démarche à suivre ; Chronogramme d'exécution de l'étude : le consultant devra proposer le chronogramme détaillé des activités à mener pour la réalisation des prestations.
B.3	PERSONNEL Les consultants ou cabinets de consultants doivent disposer d'une équipe pluridisciplinaire d'Experts possédant des connaissances avérées dans le domaine de cette prestation et doivent justifier d'une disponibilité effective pendant la durée de la mission. L'équipe sera constituée d'un personnel-clé spécialisé comme suit : Pour le Chef d'équipe : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Un architecte inscrit dans l'ordre des architectes et justifiant de 10 années d'expérience au moins dans la construction des édifices publics ; Pour l'équipe de consultation , disposer d'au moins : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Un expert en planification du développement/politiques publiques (Bac + 5 au moins, ayant participé à la réalisation de trois études similaires au moins) et justifiant de 10 ans d'expérience ;

- Un diplômé en sciences sociales ou en politiques publiques (au moins Bac + 5), ou une discipline apparentée ayant mené des recherches ou effectué des travaux sur les politiques publiques, ayant une bonne maîtrise du français et de l'anglais (écrite et parlée), ayant de grandes qualités de communication, d'analyse et de disponibilité, ayant une connaissance solide dans le domaine de la protection et de la promotion des droits des enfants.
- Un ingénieur de Génie Civil inscrit dans l'ordre des ingénieurs et justifiant de 5 années d'expérience professionnelle ;
- Un expert en matière de promotion et de protection des droits de l'enfant, justifiant d'au moins 10 ans d'expérience ;

Le consultant ou cabinet de consultants devra fournir la liste du personnel-clé compétent et jugé nécessaire à mettre en place pour la réalisation des prestations et définir les affectations proposées, accompagnée :

- Des Curricula Vitae de son personnel, datant de moins de trois (03) mois et signés de chaque expert ;
- De la copie du diplôme certifiée conforme par une autorité compétente ;
- De la photocopie du diplôme le plus élevé de chaque expert ;
- De la définition des affectations de chaque expert.

6. CRITERES D'EVALUATION DES DOSSIERS

Les Dossiers de candidature seront évalués suivant les critères ci-après :

Dossier Administratif ou Technique incomplet et/ou non conforme ;

Fausse déclaration ou document falsifié ;

Note Technique inférieure à soixante dix (70) points sur cent (100)



Critères de Notation des dossiers techniques

L'évaluation technique se fera sur cent (100) points sur la base des critères ci-après

- i. Présentation de l'offre : 3 points
- ii. Références du consultant ou du cabinet de consultants pour les études similaires (premières et dernières pages assorties des procès-verbaux de réception): 20 points
- iii. Personnel (Qualifications et expériences) : 55 points
- iv. Plan de travail et méthodologie: 12 points
- v. Moyens matériels et logistiques : 10 points.

N°	Critères d'évaluation de base	Répartition	Notation	
			Points	Total
1	Présentation des dossiers de consultation	Sommaire général	0,5	
		Sommaire de chaque partie	0,5	
		Pièce classée dans l'ordre du sommaire	0,5	3
		Lisibilité	0,5	3
		Intercalaire de couleur	0,5	
		Reliure	0,5	
2	Références du consultant ou du cabinet de consultants pour les études similaires	Nombre de missions réalisées	0	0
			1 à 3	2
			4 à 6	4
			7 à 9	8
			0	0
		Nombre de missions réalisées en lien avec la protection/prise en charge de l'enfant	1 à 3	3
3	Personnel (Qualifications et		4 à 6	6
			7 à 9	9
			10 à 12	12
		Expérience du chef d'équipe (nombre de	0	0
				15



	expériences)	prestations réalisées dans le domaine de la construction des édifices publics		3,75 7,5 11,25 15
		Expérience de l'expert en planification et développement/politiques publiques	3 à 3 ans 4 à 6 ans 7 à 9 ans ≥ 10 ans 0 1 à 3 ans 4 à 6 ans 7 à 9 ans ≥ 10 ans	2 4 6 10 0 2 4 6 10
		Expérience du diplômé en sciences sociales ou en politiques publiques.	3 à 3 ans 4 à 6 ans 7 à 9 ans ≥ 10 ans	2 4 6 10
		Expérience de l'ingénieur de Génie Civil inscrit dans l'ordre des ingénieurs	0 1 à 3 ans 4 à 6 ans	0 2,5 5
		Expérience de l'expert en matière de promotion et de protection des droits de l'enfant (nombre de prestations réalisées) photocopie 1ère et dernière page du contrat de prestation	0 1 à 3 ans 4 à 6 ans 7 à 9 ans ≥ 10 ans	0 3,75 7,5 11,25 15
4	Plan de travail et méthodologie	Une note méthodologique Compréhension de la mission Plan d'étude Chronogramme d'exécution de l'étude Ordinateur Imprimante, scanner	4 4 2 2 2 2	12
5	Moyens matériels et logistiques	Logiciels Véhicule Matériel de communication	2 2 2	10
	Total			100

Seuls les candidats qui ont totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante dix (70) points sur cent (100), seront retenus.

- La non production de l'une des informations entraînera la note zéro (0).
 - Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du consultant.

A l'issue de la présente manifestation d'intérêt, une liste restreinte de consultants préqualifiés sera établie, et il leur sera adressé par voie de presse une invitation à soumissionner.

3. ACQUISITION DES DOCUMENTS

7. ACQUISITION DES DOCUMENTS
La description finale de l'étude concernée sera précisée dans le Dossier d'Appel d'Offres Restreint. L'acquisition des documents relatifs au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est gratuite.

Toutefois, l'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres National Restreint, se fera conformément à la réglementation en vigueur en matière de passation de marchés publics en République du Cameroun.

Les Consultants ou cabinets de consultants pré-qualifiés seront invités individuellement à soumissionner pour les prestations faisant l'objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt. Les informations complémentaires, dès publication du présent avis seront disponibles à la Direction des Affaires Générales : Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics sis au 2^{ème} étage, porte 24, de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Affaires Sociales.

8. DATE ET LIEU DE DEPOT DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, sous pli fermé à la Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics sis au 2^{ème} étage, porte 24, de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Affaires Sociales au plus tard le 20 JAN 2020 13 heures, heure locale. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Chaque offre constituée portera la mention : « AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°0001/ASMI/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/2019 DU 30 DEC. 2019 RELATIF A LA PRESELECTION DES CONSULTANTS OU CABINETS DE CONSULTANTS EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES DE FAISABILITE POUR LA CONSTRUCTION DES CENTRES D'ACCUEIL ET DE TRANSIT A MAGA (DEPARTEMENT DU MAYO DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD), NKONGSAMBA (DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL), ET BAGANTE (DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST) ». « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. OUVERTURE DES PLIS

L'Ouverture des plis aura lieu le 20 JAN 2020 à 14 heures, heure locale, dans la salle de conférences du Ministère des Affaires Sociales.

10. PUBLICATION DES RESULTATS

Seuls les consultants ou cabinets de consultants dont les offres comportent toutes les pièces administratives citées et ayant obtenu une note technique de soixante dix (70) points sur cent (100) au moins seront pré qualifiées pour l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

Yaoundé, le 30 DEC. 2019

Copie :
- MINMAP
- ARMP



Pauline Irène NGUENE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF SOCIAL AFFAIRS

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT IN CHARGE OF BUDGET,
EQUIPMENT AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

REPUBLICUE DU CAMEROUN -
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS- DIRECTION DU BUDGET ET DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES

REPUBLICUE DU CAMEROUN -
PAIX TRAVAIL POUR LA PATRIE

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS- DIRECTION DU BUDGET ET DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES



COPIE

NOTICE OF SOLICITATION TO EXPRESSION OF INTEREST N ° 0001 / ASMI / MINAS / SG / DAG / SDBMM / SMP / 2019 OF 30 DEC 2019 RELATING TO THE PRESELECTION OF CONSULTANTS OR CONSULTANT FIRMS FOR THE REALIZATION OF FEASIBILITY STUDIES FOR THE CONSTRUCTION OF RECEPTION AND TRANSIT CENTRES IN MAGA (MAYO DANAY DIVISION, FAR NORTH REGION), NKONGSAMBA (MOUNGO DIVISION, LITTORAL REGION), AND BAGANTE (NDE DIVISION, WEST REGION).

1. CONTEXT:

In order to have all the information necessary for the construction of Reception and Transit Centres in Maga (Mayo Danay division, Far North region), Nkongsamba (Moungó division, Littoral region), and Baganté (Ndé division, West Region), the Minister of Social Affairs launches a Notice of Call for Expression of Interest.

The purpose of this Notice of Call for Expression of Interest is to establish a shortlist of consultants or consulting firms to participate in the National Restricted Invitation to Tender which will be launched in accordance with the relevant regulations.

2. OBJECTIVE OF THE NOTICE:

The objective of this Notice of Expression of Interest is to preselect consultants or consulting firms with expertise in the fields of protecting and promoting the rights of children; work to set up a structure to take care of children or people in difficult situations; of Civil Engineering and / or architecture and having to participate in the National Restricted Invitation to Tender for the realization of feasibility studies for the construction of Reception and Transit Centres in Maga (Mayo Danay division, Far North region), Nkongsamba (Moungó division, Littoral region), and Baganté (Ndé division, West Region).

3. ALLOTMENT:

The services are subdivided into three lots defined below:

Lot 1: Realization of the feasibility study for the construction of a Reception and Transit Centre in Maga (Mayo Danay Division, Far North region).

Lot 2: Realization of the feasibility study for the construction of a Reception and Transit Centre in Nkongsamba (Moungó Division, Littoral Region).

Lot 3: Realization of the feasibility study for the construction of a Reception and Transit Centre in Baganté (Ndé Division, West Region).

Any tenderer can subscribe to all three lots in competition and be awarded all three lots.

4. FUNDING :

Funding will be provided by the Ministry of Social Affairs's Public Investment Budget for the 2020 financial year.

5. PARTICIPATION

The objective of this Notice of Expression of Interest is to preselect consultants or consulting firms with expertise in the fields of protecting and promoting the rights of children; work to set up a structure to take care of children or people in difficult situations; of Civil Engineering and / or architecture regularly registered, in good standing with their fiscal and administrative obligations and justifying sufficient technical, financial and operational capacity in the field concerned. For this purpose, the consultants or consulting firms interested in this Notice of Call for Expression of Interest must provide all the information indicating their qualifications and references in similar services, as well as the appropriate documents attesting their experience in this field.



6. APPLICATION FILE

Applicants must provide the following documents, presented in ~~one (01) copy~~ parts written in French or in English, produced in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such, contained in a closed and sealed envelope, bearing neither stamp nor indication of the tenderer's identity.

The first envelope called "envelope A" will be marked "Administrative documents" and will contain the following documents:

ORDER N°	DOCUMENT
A.1	A stamped motivation letter, dated and signed by the consultant or consulting firms.
A.2	The certificate of non-bankruptcy issued by the Registry of the Court of First Instance
A.3	The non-exclusion certificate issued by the Public Contracts Regulatory Agency (ARMP)
A.4	Photocopy of the taxpayer card
A.5	Certificate of no royalty
A.6	Photocopy of the commercial register
A.7	A photocopy of the certificate of location and the location plan
A.8	The submission certificate issued by the National Social Insurance Fund (NSIF)

The second envelope, known as "envelope B", will be marked "technical offer". It will contain all the documents relating to the competence and general references of the tenderers placed in the order indicated in the following table:

ORDER N°	METHODOLOGY DOCUMENTS
B.1	<p>References of the consultant or the consulting firm: the candidate will present the references while specifying the list of the fields of his specialization, of his experience for the services provided for in this notice during the last fifteen (15) years. To be validated, each reference must be justified by the following elements:</p> <ul style="list-style-type: none"> - The name of the Contracting Authority; - Copies of the extract from signed contracts (first and last pages); - The place of execution of the project; - A copy of the acceptance report or the certificate of good performance issued by the Project Owner or its services or the certificate of release of the performance bond.
B.2	<ul style="list-style-type: none"> - A methodological note: this methodological note, which is a strategic orientation note, describes the approach to be followed for the realization of the said services; - Understanding the mission - Study plan: the study plan presents the overall steps of the process to be followed; - Timeline for carrying out the study: the consultant must propose the detailed schedule of activities to be carried out for the provision of services.
B.3	<p>PERSONNEL</p> <p>Consultants or consulting firms must have a multidisciplinary team of Experts with proven knowledge in the field of this service and must demonstrate actual availability for the duration of the</p>

assignment. The team will be made up of specialized key personnel as follows:

For the Team Leader:

- An architect registered with the order of architects and having at least 10 years of experience in the construction of public buildings;

For the consulting team, have at least:

- An expert in development planning / public policies (Advanced Level + 5 at least, having participated in the realization of at least three similar studies) and proving 10 years of experience;
- A graduate in social sciences or public policy (at least Advanced Level + 5), or a related discipline having conducted research or carried out work on public policy, having a good mastery of French and English (written and spoken), having great qualities of communication, analysis and availability, having a solid knowledge in the field of protection and promotion of children's rights;
- A civil engineer registered in the order of engineers and having 5 years of professional experience;
- An expert in the promotion and protection of children's rights, with at least 10 years of experience;

The consultant or consulting firm must provide the list of key personnel who are competent and deemed necessary to be put in place for the performance of the services and define the proposed assignments, accompanied by:

- Curricula Vitae of his staff, dated less than three (03) months and signed by each expert;
- A copy of the diploma certified true by a competent authority;
- A photocopy of the highest diploma of each expert;
- Defining the assignments of each expert.

7. CRITERIA FOR EVALUATING FILES

The application files will be evaluated according to the following criteria:

Incomplete and / or non-compliant Administrative or Technical File;

False declaration or falsified document;

Technical Score less than seventy (70) points out of one hundred (100).



Technical File Rating Criteria :

The technical evaluation will be made on one hundred (100) points based on the following criteria:

- i. Presentation of the offer: 3 points
- ii. References of the consultant or consulting firm for similar studies (first and last pages with acceptance reports): 20 points
- iii. Personnel (Qualifications and experiences): 55 points
- iv. Work plan and methodology: 12 points
- v. Material and logistical resources: 10 points.

N°	Basic evaluation criteria	Division	Notation	
			Points	Total
1	Presentation of consultation files	General summary	0,5	
		Summary of each part	0,5	
		Documents listed in the summary order	0,5	3
		Readability	0,5	
		Color interlayer	0,5	
		Binding	0,5	
2		Number of missions carried out	0	0
				6



	References of the consultant or consulting firm for similar studies		
		Number of missions carried out in connection with child protection / care	12
		Experience of the team leader (number of services provided in the construction of public buildings)	15
		Experience of the expert in development planning / public policies	10
3	Personnel (Qualifications and experiences)	Experienced graduate in social sciences or public policies.	10
		Experience of the Civil Engineer registered in the order of engineers	5
		Experience of the expert in the promotion and protection of children's rights (number of services provided) 1st and last page photocopy of the service contract	15
4	Work plan and methodology	A methodological note Understanding the mission Study plan Study execution schedule Computer Printer, scanner	12
5	Material and logistical resources	Software Vehicle Communication material	10
	Total		100

Only candidates, who have totaled, at the end of the evaluation, a technical score at least equal to seventy (70) points out of one hundred (100), will be considered.

- Failure to produce any of the information will result in a score of zero (0)
- Any false declaration will result in the rejection of the consultant's offer.

At the end of this expression of interest, a shortlist of prequalified consultants will be drawn up and an invitation to tender will be sent to them via the press.

8. ACQUISITION OF DOCUMENTS

The final description of the study concerned will be specified in the Restricted Tender Documents after the pre-qualification phase. The acquisition of documents relating to this Notice of Expression of Interest is free of charge.

However, the acquisition of the National Restricted Tender File will be done in accordance with the regulations in force in matters of Public Contracts in the Republic of Cameroon. Consultants or pre-qualified consulting firms will be invited individually to tender for the services covered by this Notice of Expression of Interest. Additional information, as soon as this notice is published, will be available from the Department of General Affairs; Sub-Department of Budget, Material and Maintenance; Public Contracts Service located on the 2nd floor, door 24, of the building housing the central services of the Ministry of Social Affairs.

9. DATE AND PLACE OF SUBMISSION OF APPLICATIONS

The application files written in French and / or in English must be submitted in seven (07) copies, one (01) original and six (06) copies marked as such, in a closed envelope to the Department of General Affairs; Sub-Department of Budget, Material and Maintenance; Public Contracts Service located on the 2nd floor, door 24 of the building housing the central services of the Ministry of Social Affairs no later than 20 JAN 2020 at 1:00 p.m. local time. No offer can be accepted, modified or withdrawn. Each offer made will bear the words: "NOTICE OF REQUEST FOR EXPRESSION OF INTEREST N ° 0001 / ASMI / MINAS / SG / DAG / SDBMM / SMP / 2019 FROM 30 DEC 2019 RELATING TO PRESELECTION CONSULTANTS OR CONSULTING FIRMS FOR THE REALIZATION OF FEASIBILITY STUDIES FOR THE CONSTRUCTION OF RECEPTION AND TRANSIT CENTRES IN MAGA (MAYO DANAY DIVISION, FAR NORTH REGION), NKONGSAMBA (MOUNGO, LITTORAL REGION), AND BAGANTE (NDE DIVISION, WEST REGION)".

"TO BE OPENED ONLY IN A SCORING SESSION"

10. OPENING OF BIDS

The Opening of bids will take place on 20 JAN 2020 at 2 p.m. local time in the conference room of the Ministry of Social Affairs.

11. PUBLICATION OF RESULTS:

Only consultants or consulting firms whose offers include all the administrative documents cited and having obtained a technical score of seventy (70) points out of one hundred (100) at least will be prequalified for the National Restricted Tender which will be launched according to the rules and procedures defined by the decrees and decrees in force in the Republic of Cameroon and in particular, decree N° 2018/366 of June 20, 2018 relating to the Public Contracts in Cameroon.

Yaounde, the

30 DEC. 2019.

Copy :

- MINMAP
- ARMP



Pauline Irène NGUENE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work- Fatherland

MINISTRY OF SOCIAL AFFAIRS

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix Travail Patrie

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN
VUE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE POUR LA
CONSTRUCTION DES CENTRES D'ACCUEIL ET DE TRANSIT A MAGA
(DEPARTEMENT DU MAYO DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD),
NKONGSAMBA (DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL), ET
BAGANTE (DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST).**

1- Contexte et justification

Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), bras séculier de l'Etat pour l'opérationnalisation au cours de la période 2010-2020 de la Vision d'un Cameroun Emergent à l'horizon 2035 affirme que «Le Gouvernement s'engage (...) à prendre des mesures fortes dans le domaine social non seulement pour améliorer les conditions de vie des populations, mais aussi pour disposer d'un capital humain solide, capable de soutenir la croissance économique ».

Par ailleurs, dans sa profession de foi, à l'occasion des élections présidentielles de 2018, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Chef de l'Etat, s'est engagé à « renforcer la lutte contre l'abandon d'enfants et l'encadrement de ceux de la rue ».

Aux termes du décret N°2017/383 du 18 juillet 2017 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales, le Ministère des Affaires Sociales est responsable de la prévention, de l'assistance et de la protection des Personnes Socialement Vulnérables, y compris les enfants.

Les enfants vulnérables se retrouvent dans diverses catégories sociales, dont les plus significatives sont : *les enfants abandonnés, les enfants en détresse, les enfants de la rue, les enfants égarés, les réfugiés, les enfants en situation d'urgence, les enfants associés dans les forces et groupes armés, les enfants impliqués dans des conflits armés, les enfants non accompagnés, etc.*

Pour ce qui est du cas spécifique des enfants inadaptés sociaux, les modalités de leur encadrement ont été définies à travers le décret N° 2001/109/PM du 20 mars 2001 fixant l'organisation et le fonctionnement des institutions publiques d'encadrement des mineurs et rééducation des mineurs inadaptés sociaux, lequel, entre autres structures d'encadrement, a prévu des Centres d'Accueil et de Transit ; ces derniers ayant pour mission de recevoir provisoirement les mineurs abandonnés ou en détresse en vue de retrouver leurs parents ou tuteurs, ou de faire aboutir la procédure de placement familial ou institutionnel.

Du fait de la guerre contre la secte BOKO HARAM, des conflits en République Centrafricaine, et depuis quelques temps des crises sécuritaires dans les régions du Nord-

Ouest et du Sud-ouest, ainsi que du retour involontaire de nombreux phénomènes sociaux, dont les plus récurrents sont : l'accroissement du nombre d'enfants non accompagnés, en détresse et abandonnés, les migrations internes, la présence dans la rue de nombreux enfants et même des adultes, l'addiction de nombreuses personnes, y inclus les enfants, aux stupéfiants et drogues, l'afflux de nombreux migrants sans projets de vie,...

La sécurisation et l'orientation de toutes ces personnes en détresse, du fait de la vacuité institutionnelle, constitue aujourd'hui une véritable épée de Damoclès sur la tête du Gouvernement camerounais. Certes, des solutions intermédiaires sont mises en œuvre : sécurisation dans des structures de fortune, allocation des fonds de subsistance sans véritable projet de vie, renforcés par des actions sporadiques de sensibilisation et d'éducation sur certains comportements à risque....

Cette situation a pour conséquence l'absence d'une traçabilité des interventions menées en direction des personnes en détresse, l'accroissement des habitants de la rue, la présence dans des structures inappropriées des personnes en détresse, une difficile appréciation de l'impact des actions menées en faveur des personnes en difficulté,...

Face à cette situation, et dans le souci d'apporter une réponse conséquente aux sollicitations sans cesse croissantes des personnes vulnérables, le Ministère des Affaires Sociales entend prendre des mesures adéquates en vue de l'amélioration du système de protection des personnes en situation difficile et en détresse.

La construction des Centres d'Accueil et de Transit participe de cette fin. Les centres à construire devront revêtir deux orientations stratégiques majeures : un volet pour l'accueil et l'écoute des enfants de 10 à 18 ans et un volet pour la sécurisation des autres personnes en détresse notamment les réfugiés et les déplacés internes, avec prise en compte du genre.

2- OBJECTIFS

2.1. Objectif général :

Produire un document projet de construction de 03 Centres d'Accueil et de Transit dans les localités de Nkongsamba, Région du littoral, de Mayo Danay, Région de l'Extrême Nord et de Maga, Région de l'Ouest.

2.2. Objectifs spécifiques :

De manière spécifique, il s'agira de :

- Produire une organisation technique-type d'un Centre d'Accueil et de Transit ;
- Concevoir un plan architectural d'un Centre d'Accueil et de Transit, y inclus les postes de travail et les profils y afférents qualitativement et quantitativement ;
- Procéder à une évaluation financière de la construction et du fonctionnement des Centres d'Accueil et de Transit de Douala, Maroua et Bafoussam.

3- RESULTATS ATTENDUS

- Document projet de construction des Centres d'Accueil et de Transit produits et disponibles ;
- Evaluation financière de la construction et du fonctionnement des Centres d'Accueil et de Transit disponible ;
- Rapport d'étude disponible.

4- MANDAT DU CONSULTANT

Le consultant ou le Cabinet adjudicataire travaillera sous la supervision directe du Ministre des Affaires Sociales. La coordination technique sera assurée par le Directeur de la Protection Sociale de l'Enfance.

Il aura pour missions principales :

- La soumission au Maître d’Ouvrage pour validation d'un document méthodologique ;
- La revue documentaire ;
- La production d'un document technique descriptif d'un centre de transit multifonctionnel ;
- La production d'un plan architectural détaillé d'un centre de transit ;
- La production d'un budget de construction des CAT, y inclus l'Avant-Projet de mise en œuvre pour les cinq premières années ;
- La préparation technique et l'animation de l'atelier de consolidation et de validation des projets de documents ;
- La production d'un rapport d'étude ;
- La production d'un document projet.

5- LIVRABLES ATTENDUS

1. À mi-parcours, le consultant ou le cabinet est tenu de mettre à la disposition du MINAS cinq (05) exemplaires du rapport d'étape ;
2. A la fin de la mission, le consultant produira en dix (10) exemplaires copies dures et deux supports électroniques (clés USB) de :
 - Document projet ;
 - Rapport de réalisation de la mission.

Le Document projet devra contenir :

- (a) Sur le plan institutionnel et organisationnel :
 - L'organisation technique-type d'un Centre d'Accueil et de Transit ;
 - Le cadre organique d'un CAT, y inclus les postes de travail et les profils y afférents qualitativement et quantitativement ;
- (b) Sur le plan infrastructurel :
 - ✓ Les plans architecturaux assortis :
 - Des plans de distribution ;
 - Des coupes ;
 - Des façades ;
 - Des vues 3 D.
 - ✓ Le plan d'aménagement du site ;
 - ✓ Le phasage des travaux ;
 - ✓ Le plan d'exécution des travaux.
- (c) Sur le plan financier
 - ✓ Le Dossier de Consultation de l'Entreprise (DCE), assorti du Cahier de Clauses Techniques Particulières ;
 - ✓ Le budget global de réalisation du projet ;
 - ✓ Le phasage financier des travaux.

6- PROFIL DU CONSULTANT

La consultation sera réalisée par un (01) consultant ou un (01) cabinet de consultants ou cabinets de consultants de droit camerounais remplissant les conditions ci-après :

Pour le Chef d'équipe:

- Un architecte inscrit dans l'ordre des architectes et justifiant de 10 années d'expérience au moins dans la construction des édifices publics ;

Pour l'équipe de consultation, disposer d'au moins :

- Un expert en planification du développement/politiques publiques (Bac + 5 au moins, ayant participé à la réalisation de trois études similaires au moins) et justifiant de 10 ans d'expérience ;
- Un diplômé en sciences sociales ou en politiques publiques (au moins Bac + 5), ou une discipline apparentée ayant mené des recherches ou effectué des travaux sur les politiques publiques, ayant une bonne maîtrise du français et de l'anglais (écrite et parlée), ayant de grandes qualités de communication, d'analyse et de disponibilité, ayant une connaissance solide dans le domaine de la protection et de la promotion des droits des enfants.
- Un ingénieur de Génie Civil inscrit dans l'ordre des ingénieurs et justifiant de 5 années d'expérience professionnelle ;
Un expert en matière de promotion et de protection des droits de l'enfant, justifiant d'au moins 10 ans d'expérience ;

7- CRITERES D'EVALUATION

Les dossiers de candidature seront évalués suivant les critères ci-après :

- vi. Présentation de l'offre : 3 points
- vii. Références du Consultant pour les études similaires (premières et dernières pages assorties des procès-verbaux de réception): 20 points
- viii. Personnel (Qualifications et expériences) : 55 points
- ix. Plan de travail et méthodologie: 12 points
- x. Moyens matériels et logistiques : 10 points.

NB : A l'issue de l'évaluation, seuls les dossiers ayant totalisé une note au moins égale à soixante dix (70) points sur cent (100) seront retenus pour la suite de la procédure.

xI. CHRONOGRAMME

N°	ACTIVITES			
		1 ^{er} mois	2 ^{ème} mois	3 ^{ème} mois
1	Réunion de démarrage de la mission	✓		
2	Etude préliminaire	✓		
3	Elaboration et présentation d'un APS	✓		
4	Elaboration et présentation d'un APD		✓	
5	Elaboration du draft 0 du Document projet		✓	
6	Atelier de consolidation et de validation du Document projet			✓
7	Production et dépôt du document projet et du rapport final			✓

Phase 1 : La réunion de démarrage de la mission permettra d'apprécier la compréhension que le consultant a de la mission. Cette phase permet également de s'accorder sur les délais de l'ensemble des activités à mener dans le cadre de cette mission.

Phase 2 : Dans un délai maximum d'environ deux (02) semaines, le consultant devra présenter une ébauche de l'organisation globale du CAT envisagé et partager avec l'équipe de projet pour quelques précisions éventuelles.

Phase 3 : A cette étape, le consultant devra proposer un Avant-Projet Sommaire présentant au moins trois modèles de CAT qui seront soumis à discussion pour une orientation définitive prenant en compte les priorités du MINAS.

Phase 4 : Après les séances d'échange sur les modèles présentés à la phase 3, un modèle définitif sera retenu et sera entièrement développé dans un Avant-Projet Détailisé (APD).

Phase 5 : De manière plus ou moins parallèle aux phases précédentes, le consultant s'attèlera à élaborer un Document projet sur la mise en place (construction et opérationnalisation) des CAT de Mayo Danay, Nkongsamba et Baganté.

xiii. DUREE DU MANDAT

A compter de la date de signature de l'Ordre de Service de commencer (OSC), le consultant disposera de trois mois (90) jours, pour produire les livrables attendus.

xiii. EVALUATION BUDGÉTAIRE

Le budget global de l'étude de préfaisabilité de création des 03 CAT est de F CFA 60 000 000 (soixante millions francs), supporté dans le budget d'Investissement Public du Ministère des Affaires Sociales au titre de l'exercice 2020.